

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

**LE ROYAUME
DE L'**

ARABIE SAOUDITE

« LA TERRE SAINTE »

CF ALMUTAIRI ABDERRAHMAN

MARINE ROYALE SAOUDIENNE

AYMERIC CHAUPRADE

DIRECTEUR DE SEMINAIRE

LE ROYAUME DE L' ARABIE SAOUDITE

FICHE DE PRESENTATION

PRESENTATION

- 1- Le royaume de L'ARABIE SAOUDITE**
- 2- Ce sujet se propose de souligner le rôle du système politique SAOUDIEN,**
- 3- Le 31-MARS- 2003.**
- 4 C I D , Groupe A1.**
- 5- Mémoire de géopolitique.**
- 6- CF ALMUTAIRI ABDERRAHMAN de la marine royale saoudienne.**

L'Arabie Saoudite est considérée grâce à sa sage direction comme l'état le plus stable de la région. Le Royaume d'Arabie Saoudite a été fondé sur la foi Islamique et qui a enjambé à grands pas les marches de la prospérité et du bien être pour réaliser son développement . Le Royaume a vécu une transition aussi bien quantitative que qualitative dans tous les domaines de la vie. Le royaume retient toujours l'attention et l'intérêt du monde pour plusieurs raisons : d'abord , L'Arabie Saoudite est le point de convergence de plus d'un milliard et demi de Musulmans du monde entier lors de leurs cinq prières quotidiennes en direction de la MECQUE . De plus la deuxième ville sainte de l'Islam est AL Madinah Al Mounawarah qui abrite la Sainte Mosquée du Prophète, que la paix soit sur lui.

L' Arabie Saoudite , flotte aussi sur une mer de pétrole avec des réserves mesurées de plus de 260 milliards de barils, soit 26 % des réserves mondiales connues . Récemment , au moment de l'invasion du Koweït qui a bouleversé le monde entier l'Arabie Saoudite s'est retrouvée au cœur de l'opération « Tempête du Désert » . L'Arabie Saoudite a joué un rôle essentiel dans la libération du Koweït et ceci a généré un intérêt extraordinairement vif pour ce Royaume prospère et sa position centrale dans le nouvel ordre mondial .

TABLE DES MATIERES

I INTRODUCTION.

II DONNEES GENERALES.

III LE SYSTEME POLITIQUE.

IV LE SYSTEME JUDICIAIRE.

V LA PERCEPTION DE LA SECURITE.

VI LE PETROLE .

VII LA POLITIQUE INTERIEURE .

VIII LES RELATIONS INTERNATIONALES .

IX CONCLUSION .

- BIBLIOGRAPHIE .

I) INTRODUCTION

Le Royaume d'Arabie Saoudite est situé dans le Sud-Ouest de l'Asie et occupe les quatre cinquièmes de la péninsule arabique couvrant 2,24 millions de km². Cela correspond à peu près à la superficie de l'Europe occidentale. L'Arabie Saoudite est située entre deux axes de communication. Tout d'abord à l'Est, le golfe Arabe qui assure la liaison entre les pays du golfe avec le reste du monde, une fois le détroit d'Ormuz franchi, qui en commande l'accès, on constate que son littoral sur le golfe est d'environ 341 miles (549 km). A l'Ouest, la mer Rouge qui ouvre une voie de communication maritime avec la Méditerranée.

Djedda, port naturel de la MECQUE, par lequel arrive les pèlerins, a un littoral sur la mer Rouge d'environ 1174 miles (1889 km).

Il est bordé par le Koweït, l'Irak, et la Jordanie au Nord, par le Yémen au Sud, et par Oman, les Emirats Arabes Unis, Bahreïn et le Qatar à l'Est. La distance entre la partie nord de la Mer Rouge et le Golfe Arabe est d'environ 1200 km. Toutefois la zone sud de la Mer Rouge est bien plus éloignée, à environ 1920 km du golfe d'Oman à l'est.

Cette situation stratégique a permis à la péninsule arabique de jouer un rôle historique remarquable dans les affaires du monde depuis des époques lointaines car elle constituait le lieu de passage des voyageurs se dirigeant vers l'Est, l'Ouest, ou le Nord. La rencontre des cultures qui a été réalisée grâce à la situation de l'Arabie Saoudite a eu un impact profond sur les régions environnantes de la péninsule arabique. En plus le monde arabe jouit des avantages de points de passage obligés et en suit la vulnérabilité.

L'importance stratégique et économique de cette de cette plaque tournante n'a cessé d'être au centre des tensions mondiales.

Dans ce contexte, après avoir rappelées les données physiques et géographiques ce mémoire abordera le système politique de l'Arabie Saoudite, puis la perception de sa sécurité et enfin ses relations internationales en tant que pays actif du moyen orient arabe qui ne cesse de jouer un rôle fondamental de zone intermédiaire entre l'Europe, l'Asie orientale et l'Afrique noire.

II- I) DONNEES GENERALES

II- I) Données Géographique

LA RELIGION :

L'ISLAM est la religion du pays 100% du peuple est musulman ,96% sunnites et 4% chiïtes .

LA CONSTITUTION :

La Constitution du Royaume d'Arabie Saoudite est le Coran, le livre Saint et la Sunna (tradition) du Prophète Mohammed .

Il y a , par ailleurs ,un comité réunissant de grands Ulémas musulman qui s'assurent de la compatibilité de toutes les lois et décisions régissant les affaires de l'Etat et des

citoyens , avec les dispositions de la Charia Islamique, qui est la source essentielle et inépuisable de toutes ses réglementations .

DRAPEAU :

Le drapeau national a une toile du fond de couleur verte . Au centre est inscrite en blanc la profession de foi (Il n' est Dieu qu 'Allah , Mohammed est son messenger) . En sous de l'inscription , il y a une épée dégainée dont la poignée s' étend vers la partie inférieure .

EMBLEME :

l' emblème du Royaume comprend deux sabres entrecoupés et croisés au dessus desquels il y a un palmier .

LES HAUTEURS :

La plus haute altitude du Royaume est de10279 pieds(soit 3300 km) au Sud-Ouest dans la région de Assir .

Le Royaume d'Arabie Saoudite se divise en 5 zones géographiques : les chaînes montagneuses à l' Ouest (une chaîne montagneuse de 200 à 350 km de large , s' étend le long de la Mer Rouge) ,les plateaux du centre ,les déserts du Nord ,le Roub Alkhali (le quart vide) et les plaines de L'Est .

LA PROVINCE ORIENTALE :

Sur le Golfe Arabe ,est l' une des régions importantes du royaume , il s' y trouve les plus grandes réserves pétrolières du monde . Récemmentde nouvelles découvertes pétrolières ont été faites dans le centre de l'Arabie Saoudite près de la capitale .

LE CLIMAT :

Le climat se distingue dans l'ensemble par sa chaleur et la faiblesse de ses précipitations .Très humide sur le littoral ,il est sec à l' intérieur des terres.

LA POPULATION :

Environ 20 millions d' habitants .

LANGUE OFFICIELLE :

l'Arabe .

CAPITALE :
Riyad .

JOURNEE NATIONALE :

La journée nationale du Royaume d'Arabie Saoudite commémore l'unification du royaume par son fondateur le roi Abdelaziz Al saoud le 23 septembre , marque la date nationale de la journée nationale saoudienne .

Le 23 septembre 1932 est proclamée l'unification sous le seul nom de Royaume d' Arabie Saoudite , cette nouvelle dénomination répondait à la demande populaire qui aspirait à une forme plus solide d' unité nationale .

II – 2) DONNEES HISTORIQUES

**Al Saoud appartiennent à la tribu des Enéza , une des plus grandes tribus arabes .
Ces membres sont répandus aussi bien dans la péninsule arabe qu' en Irak et en Syrie**

**Au début du XIIème siècle de l'Hégire (XVIIIème siècle grégorien) ,L'Emir Saoud bin Mohammed bin Megren , fondateur de l' Etat Saoudien ,arriva au pouvoir dans l' Emirato de Deriya . A sa mort son fils , l' Emir Mohammed , lui succéda et avec l' aide de ses frères il imposa son autorité sur la région .
Cheikh Mohammed bin Abdulwahab les rejoignit quand l'Emir Mohammed prit l'engagement de le soutenir et d'être à ses côtés . Ce fut alors le premier pas vers l' établissement du premier Etat Saoudien .**

L' ETAT SAOUDIEN EN TROIS ETAPES

L' Etat Saoudien se divise dans l' histoire en trois étapes à partir de 1157 H (1744 G) ,année de l' arrivée de Chikh Mohammed bin Abdulwahab à Deriya et de son entente avec l'Emir Mohammed bin Saoud qui s' engage à le soutenir :le premier état Saoudien est né à cette date .

Cette première période

s' étala sur 75 ans , les fondateurs du premier état Saoudien sont les suivants :

- 1- L'Imam Mohammed bin Saoud de 1139-1179 H (1726 – 1765) .**
- 2- L'Imam Abdulaziz bin Mohammed bin Saoud de 1179- 1218 H (1765-1802)**

C' était l' une des figures les plus influentes de l' histoire Saoudienne . Son règne dura près de 39 ans et son influence s'étendit à travers la péninsule jusqu' aux frontières de la Syrie , de l' Iraq , du Yémen et d' Oman .

L' Imam fut connu et respecté pour son courage , sa sagesse et sa justice . Il fut assassiné en 1803 alors qu' il priait dans la mosquée d' AL TERAIF à sa ville Diriyah.

- 3- L'Imam Saoud bin Mohammed bin Saoud connu sous le nom de Saoud AL Kabir (le grand) de 1218- 1229 H (1803- 1813) .**
- 4- L'Imam Abdulallah bin Saoud de 1229 – 1233 H (1813-1817) .**

Cette période s' achève avec le début de la troisième campagne Ottomane contre la péninsule arabe sous les ordres d' Ibrahim Bacha .

La seconde période

débuta en 1240 H (1824) ,année où l'Imam Turki bin Abdulallah conquiert la ville de Riyad et libéra tout le Nejd (les régions entourant le Riyadh) de la domination de Mohammed Ali Bacha . Cette période dure 75 ans pendant lesquels neuf Emirs se sont succédés au pouvoir .

- 1- L' Emir Mechari bin Saoud le Grand de 1235 – 1235 H (1819- 1819) .**
- 2- L'Emir Turki bin Abdallah (premier règne) de (1235- 1236) H (1819 -1820) .**
- 3- L'Emir Turki bin Abdallah (deuxième règne) de (1240 – 1249) .H (1824- 1833)**
- 4- L'Emir Faysal bin Turki (premier règne) de (1250 -1254) H (1834 - 1838).**
- 5- L'Emir khaled bin Saoud de (1254 - 1257) H (1838 -1841) .**
- 6- L'Emir Abdullah bin Thounaine de (1257 – 1259) H (1841 - 1843) .**

- 7- L'Emir Faysal bin Turki (2^{ème} règne) de (1259 - 1282) H (1843 –1865) .
- 8- L'Emir Abdallah bin Faysal de (1282 -1286) H (1865 - 1869) .
- 9- L'Emir Abdurrahman Al Faysal de (1307 - 1309) H (1889 -1891) .
 Cette période s'acheva avec la conquête de Riyad par Mohammed bin Rachid, L'Emir de Haïl ,et son annexion à ses terres et aussi avec le départ en exil vers le Koweït de L'Imam Abdul Rahman et de sa famille en 1891 .

La troisième période

commence en 1319 H (1902) avec la conquête de la ville de Riyad par le Roi Abdelaziz bin Abdul Rahman Al Faysal Al Saoud et son épopée qui aboutira à la réalisation des nobles objectifs qu'il s'était fixé.

LE ROI ABDULAZIZ BIN Abdul Rahman Al Faysal Al Saoud

Le Roi Abdulaziz bin Abdul Rahman bin Turki bin Addallah bin Mohammed bin Saoud est né à Riyad le 2 décembre 1297 H (1880) .

Il passa son enfance ,dans l'ombre de son père , l'Imam Abdul Rahman . Ensuite son père le confia à des Oulémas qui lui enseignèrent les principes de l'Islam . Il apprit par cœur le Coran à l'âge de 10 ans .

Depuis son enfance , Abdulaziz se signala par une vive intelligence ,par la finesse de ses remarques , et par la rapidité de son esprit . Il put ainsi comprendre l'atmosphère tendue dans laquelle vivaient son père et sa famille , atmosphère remplie d'une histoire , de prétentions et de complots . Ces conditions particulièrement difficiles obligèrent l'Imam Abdul Rahman à quitter Riyad en 1891 pour s'enfoncer au cœur du Sahara , avant de s'installer avec sa famille au Koweït . Le jeune Abdelaziz avait alors 12 ans . Ces événements douloureux laissèrent une marque profonde dans son âme . La résolution de récupérer le pouvoir de ses parents et de ses aïeux , quelles que fussent les circonstances et quels que fussent les sacrifices , prit racine dans son esprit et dans son cœur .

Il passa 10 années au Koweït et lorsqu'il eut 20 ans, il fait preuve des qualités d'homme mûr et de chevalier . Il voyait loin ,avait le jugement sûr une physionomie de leader et des qualités de chef se révélèrent en lui .

LA CONQUETE DE RIYADH

Le jeune Abdelaziz prit la résolution décisive de commencer la lutte pour prendre Riyad . Le jeune prince s'élance du Koweït à la conquête de Riyad avec une petite armée de soixante hommes seulement . Mais ,la grande foi qui l'animait lui permit d'entrer à Riyad à l'aube du 5^{ème} jour du mois de Shawal 1319 H (15- 01- 1902) . La conquête de Riyad n'était que le début d'une grande épopée .

**Il sentait une immense tristesse devant les divisions , les troubles et les conflits qui déchiraient la majeure partie de la péninsule arabe sans parler de l'insécurité , de l'ignorance , de la pauvreté et des maladies qui rongeaient les peuples . Il prit l'engagement de rassembler la communauté déchirée et divisée sous la bannière de :
 Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mohammed est son Messager .**

Il entreprit d'unifier le pays , contrée par contrée , En 1322 H (1904) , Il annexa Al Qassim ,puis Al Ahsa en 1331 H(1913) suivie de la région de Assir en 1334 H (1916) et de celle de Haïl en 1340 H (1923) et c'est en 1343 H(1924) qu'il entra dans la sainte Makkah après avoir conquis Taïf .Avec Jeddah qui tomba en 1344 H (1925) ,

toute la région d' Al Hijaz se soumit à son autorité . Le Roi Abdelaziz continua sa chevauchée et son combat triomphal pendant 31ans . Il fonda le Royaume d' Arabie Saoudite et proclama la création d' un Etat , sur des base solidement ancrées , le 17 Jumada I 1350 H (23 – septembre -1932) .

POLITIQUE ET SAGESSE

Au début de ce siècle , pendant que le Roi Abdelaziz s' occupait de reconstruire le Royaume pierre par pierre ,deux grandes puissances se disputaient le Moyen Orient les empires Ottoman et Britannique .

Abdelaziz n' épargna aucun effort pour aboutir à une solution avec l' Empire Ottoman mais ils le jugèrent mal , le considérant comme un simple prince du désert qui serait heureux par l' obtention d' une médaille , d' un titre ou d' une somme d'argent. La correspondance enregistrée entre les deux parties montre combien Abdelaziz essaya de faire comprendre aux autorités Ottomanes les réalités de la situation dans la région et d' attirer leur attention sur les dangers qui menaçaient la péninsule arabique . Mais les Ottomans ne comprirent jamais le message , la nation sombra dans un gouffre de

conflits qui finirent par le briser en milles particules. Les Ottomans pensaient qu' ils pourraient menacer Abdelaziz comme ils l' avaient fait à ses ancêtres .

Le gouvernement Britannique , pour sa part , faisait de son mieux pour contrôler les territoires conquis par Abdelaziz . Leur dessein échoua , les Britanniques reconnurent la juste valeur de sa politique , une politique fondée sur la sagesse , la prudence et le courage .

Plusieurs ouvrages sur l' histoire contemporaine de la région racontent dans le détail l' étendue du conflit politique entre la Grande Bretagne et Abdulaziz . Ces mêmes ouvrages et biographies sont tous d' accord sur le fait que l' homme avait un flair politique aiguisé ,une qualité qui lui valut une position d' avant garde parmi les politiciens de son temps .

LA RESTAURATION DE LA SECURITE

Avec le rétablissement de la Charia , une nouvelle ère de sécurité et de stabilité vit le jour dans le royaume et devint vite un modèle pour les autres nations . Un chameau chargé d' objets précieux pourrait ,par exemple , perdre son chemin dans le désert , néanmoins nul n' aurait l' idée même de toucher à son chargement . Plus encore , les grands chemins du pèlerinage connus pour les dangers qui guettaient les pèlerins à chaque pas qu' ils faisaient vers la MECQUE ,connurent pour la première fois de l' histoire la sécurité et la quiétude . Auparavant , les Ottomans devaient envoyer des troupes militaires pour escorter les caravanes de pèlerins ou encore payer les rançons aux bandits de la route pour leur sécurité .

Une fois au pouvoir ,Abdelaziz partit en guerre contre les bandits , réprimant sans pitié ceux qui menaçaient seulement la vie et la sécurité des pèlerins mais aussi des habitants du Royaume .

LA SEDENTARISATION DES BEDOUINS

Dès le début , Abdelaziz interdit les confrontations tribales , qui servaient de moyens de vie pour les bédouins . Le processus de leur sédentarisation fut entamé par la

construction de villages appelés Al Hijars , ou colonies agricoles , ou les bédouins furent installés . Cette réalisation fut une autre œuvre de la grandeur de cet homme et de la profondeur de sa vision .

LE MOUVEMENT WAHABITE

Mohammed ibn Abdul Wahab n' a pas fondé une nouvelle secte . Au cours de ses voyages dans les territoires arabes faisant alors partie intégrante de l' Empire ottoman il s' aperçut qu' il existait de nombreuses déviations de la foi islamique authentique .

Son but était de réduire ces hérésies et de restaurer l' Islam dans sa forme la plus pure Dans un discours prononcé au palais royal de la Mecque le 11 mai 1929 , sa majesté le Roi Abdelaziz Al Saoud avait déclaré :

Ils nous appellent les (Wahhabites) et appellent notre foi , le (Wahhabisme) , comme s'il s' agissait d' une croyance particulière . Or , ceci est une allégation totalement fautive ,née de la propagande mensongère menée par ceux qui étaient animés de sentiments et d' intentions hostiles au mouvement . Nous ne proclamons pas plus une foi nouvelle qu' un dogme nouveau .

Mohammed ibn Abul Wahab n' est pas venu fonder une nouvelle secte . Notre foi est celle des hommes de bien qui nous ont précédé et nous a été transmise dans le livre de Dieu (le Coran) et à travers la foi de son Messager (le prophète Mahomet, que les prières et la paix soient avec lui) et nous respectons les quatre Imans . Nous ne marquons pas de préférence entre Malike et al Shafie , ni entre Ahmad et Abu-Hanifa ,à notre avis , ils méritent que nous les respections tous de la même façon . Telle est la doctrine que professa le cheik al-Islam Mohammed ibn Abdul Wahab, et telle est notre foi .Cette foi est fondée sur l' existence d' un Dieu tout puissant unique et lui est totalement consacrée et dénuée de tout mal et de toute interprétation mensongère . La foi unitaire est la foi ou le dogme que nous professons , et c' est celle qui nous sauvera des calamités et des catastrophes .

UN LEADER CHARISMATIQUE

Le Roi Abdelaziz fut un leader charismatique. Tous ceux qui l' avaient rencontré furent impressionnés par sa simplicité ,sa modestie et le charme de son comportement . Le grand voyageur libanais , Amin Rihani , au terme d' une rencontre avec Abdelaziz , confia cette citation :

« Nous nous sommes rencontrés pour la première fois sur le sable , sous les étoiles , à la lumière d' un feu flamboyant . Une haute et majestueuse stature en blanc et brun dominante et écrasante . Telle fut ma première impression » .

Le capitaine William Shakespeare , un Anglais écrit dans un rapport à l' office Indien : Les Arabes viennent de trouver un leader qui se tient au- dessus de tous les autres et dont ils ont tous une foi implicite .Les autres Cheikh de l' Alliance arabe sollicitent

l' avis d' Ibn Saoud sur toutes les questions , en particulier celles concernant les relations avec la Porte sublime .

Gertrude Bell eut une impression analogue :

Ibn Saoud a maintenant presque 40 ans , bien qu' il semble plus âgé . C' est un homme d' un physique splendide , à l' aise dans sa taille de six pieds et donnant l' air de quelqu' un qui est habitué à commander . En tant que chef (militaire) , il a prouvé son courage . Il a concilié avec ses qualités de soldat les exigences d' un homme d'

Etat aimé de toutes les tribus . Des hommes comme lui constituent une exception dans toutes les communautés , mais sont toujours rejetés par la race arabe .

ROOSEVELT ET CHURCHILL

La brillante carrière de guerrier redoutable du désert et de meneur d'homme que fut celle d' Abdelaziz ne doit pas , cependant , nous faire oublier les autres points forts de cet homme , notamment ses qualités de fin politicien . La sympathie qu' il leur a inspiré pendant les deux Guerres mondiales lui valut l' estime et la gratitude des Alliés . Le 12 février 1945 , il fut invité par le président des Etats Unis , Franklin Roosevelt , à bord d'un navire de guerre américain , au large des côtes égyptiennes . Trois jours plus tard ,le Roi Abdelaziz se rendit en Egypte où il devait rencontrer le premier ministre Britannique , Winston Churchill . Ces deux leaders Alliés furent impressionnés par la sagesse et le courage du Roi Abdlaziz .

LA MORT DU ROI ABDULAZIZ

Le 9 novembre 1953 (02 Rabbi II 1373 H) le Roi Abdelaziz décéda et fut enterré au cimetière familiale de Riyad après une vie riche en épopée qui fut couronnée par la création du Royaume et son lancement sur la voie de la modernisation . Le Roi Saoud lui succéda en 1373- 1984 H (1953-1964) , mais des raisons de santé l' obligèrent à laisser le pouvoir à son frère Faysal bin Abdelaziz qui régna de 1384 à 1395 H (1964-1975) . Le Royaume a connu sous son règne une stabilité économique remarquable .Il travailla au resserrement des liens entre les Etats musulmans en s'appuyant sur la solidarité islamique . Sous son règne le développement intérieur du pays fut privilégié . A sa mort en 1395 H (1975) , son frère Khaled continua la marche sur les mêmes voies que ses aïeux . Le règne du Roi Khaled dura de 1395 à 1402 H (1975- 1982) . Le Roi Fahd bin Abdelaziz lui succéda .

LE ROI FAHD ACCEDE AU POUVOIR

Après la mort du Roi Khaled , le 13 juin 1982 ,le prince Héritier , Fahd bin Abdelaziz , fit le serment de fidélité et fut proclamé roi d' Arabie Saoudite . Il choisit son frère abdallah bin Abdelaziz comme prince Héritier , vice Président du Conseil des Ministres ,tout en lui conservant le commandement de la Garde Nationale . De même ,il nomma son frère le prince Sultan bin Abdelaziz ,Ministre de la défense et de l' Aviation , Inspecteur Général et deuxième vice Président du Conseil des Ministres .

Depuis son accession au pouvoir , Le Serviteur des deux Saintes Mosquées le Roi Fahd bin Abdelaziz , engagea le Royaume sur la voie du développement global . Ainsi , le Royaume put réaliser d' énormes progrès ,connaître une modernisation rapide , qui a suscité l' étonnement et l' admiration du monde entier .

En outre , le Royaume s' est assuré une présence effective au sein de l' ensemble des états modernes .

Le Roi Fahd bin Abdelaziz est né en 1343 H (1923) à Riyad Il est reconnu par sa sagesse , sa pertinence et sa grande vision .

Ses qualités exceptionnelles le prédisposant à mener à bien de lourdes charges encouragèrent son père à lui confier , dès son jeune âge , de nombreuses missions délicates .Il a le charge à maintes reprises de le représenter à l' intérieur comme à l' extérieur du pays . A la création du Ministère de l' Education en 1373 H (1953) , c' est lui qui fut choisi pour le diriger .

En 1382 H (1962) , il est nommé Ministre de l' Intérieur .
Son aptitude à mener à bien toutes les missions dont il est chargé , il fut nommé en
1395 H (1975) Vice Président du Conseil des Ministres et cela en plus de ses
responsabilités à la tête du ministre de l' Intérieur . A ce nouveau poste , il lui arrivait
de présider les réunions du Conseil des Ministres . La même année Le Roi Khaled le
choisit pour être également le Prince Héritier .

Depuis que le Serviteur des deux Saintes Mosquées a pris les rennes du pouvoir ,
sa plus grande préoccupation est devenue la réalisation des projets de plans de
développement , plans quinquennaux qui ont permis au Royaume d' accéder au plus
haut niveau de progrès .

III) LE SYSTEME POLITIQUE :

La constitution politique de l'Arabie Saoudite n' a pour seul postulat fondamental que l'application correcte du Saint Coran qui est le mieux adapté aux besoins des Saoudiens .

Le Conseil des Ministres (Majlis AL- Wuzara)

Le Conseil des ministres du Royaume d' Arabie Saoudite a été crée en 1953 par le Roi Abdul Aziz . L' évolution du Conseil des ministres s' est poursuivie sous les règnes du Roi Saoud , du Roi Fayçal , du Roi Khaled , et du Serviteur des Deux Saintes Mosquées , le Roi Fahd . Le Conseil assume la politique intérieure , étrangère , financière , économique , d' éducation et de défense ainsi que toutes les affaires générales de l'Etat .

Il s' assure de sa mise en œuvre et ratifie les décisions du Conseil Consultatif . Ces ministres sont nommes par quatre ans . Trois organismes relèvent du Conseil des ministres :

~~~~~Le cabinet du conseil des ministres

~~~~~ Le secrétariat général du Conseil

~~~~~Le comité d' experts

Le Roi préside les réunions du Conseil des ministres . C ' est lui qui oriente la politique générale de l' Etat et assure la coordination et la coopération entre les divers services gouvernementaux .

Il est également le garant la cohésion ,la continuité et l' unité des travaux du Conseil des ministres . Il supervise le Conseil des ministres , les ministères et les services gouvernementaux .Il vérifie les règlements , les chartes et les décisions .

Aujourd'hui le Conseil des Ministres est composé de :

## Organigramme simplifié du Gouvernement Saoudien

**Le Roi Fahd**  
**Président du Conseil des ministres**  
**Commandant suprême des forces**

**DiwanRoyal**

**Conseil de laChoura**

**Premier vice Premier Ministre**  
**Son Altesse Royale le Prince Abdullah Bin Abdelaziz**

**Second vice Premier Ministre**  
**Son Altesse Royale le Prince Sultan Bin Abdelaziz**  
**Secrétaire Générale du Conseil des Ministres**

|                                                                                  |                                |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| *Fonction publique                                                               | *Bureau des doléances          |
| *Commission Royale pour Département des experts Jubail et Yanbou                 | *Cour des Comptes              |
| *Conseil suprême pour le pétrole                                                 |                                |
| *Administrations portuaires                                                      | *Département militaire         |
| *Agence pour la coopération technique                                            | *Enquête disciplinaire         |
| *Renseignements                                                                  | *Diverses affaires religieuses |
| Divers Conseils pour les universités, l'éducation des femmes et pour la jeunesse |                                |

**Conseil des Ministres**  
**Ministres**

|                                        |                                 |
|----------------------------------------|---------------------------------|
| *de la défense et de l'aviation        | *de l'intérieur                 |
| *du pétrole et des ressources minières | *des affaires étrangères        |
| *du commerce                           | *de l'industrie et de l'énergie |
| *des communications                    | *de l'éducation                 |
| *de l'enseignement supérieur           | *de la justice                  |
| *du logement et des travaux publics    | *de la santé                    |
| *du travail et des affaires sociales   | *du plan                        |
| *des affaires rurales et municipales   | *de l'information               |
| *de l'agriculture                      | *des finances et de l'économie  |
| *du pèlerinage et des dotations        | *des P.T.T.                     |

\*Ministre d'état de la police et des prisons  
\*Ministre d'état et Président du Bureau de la fonction publique  
\*Ministre d'état et Président du Bureau des doléances  
\*Ministre d'état et Président des autorités portuaires  
\*Ministre d'état et Président de la cour des comptes  
Ministre d'état  
Ministre d'état

## **Le gouvernement régional**

**Le Royaume se divise en 13 régions . Chaque région est dirigée par un Gouverneur régional désigné par le Roi . Il a le grade de Ministre et dépend du Ministère de l'Intérieur . Il a pour but d' améliorer le niveau de l'administration et du développement dans le Royaume . Les Gouverneurs sont aussi pour objectifs de maintenir la sécurité et l'ordre et de garantir les droits et les libertés des citoyens dans le cadre de la Charia Islamique**

## **Les réformes politiques récentes au Royaume d'Arabie Saoudite Trois Importants événements politiques ont eu lieu en 1993**

~~~~~La formation du Majlis Al Shura ( Conseil Consultatif ).

~~~~~La restructuration du gouvernement régional du Royaume .

~~~~~La promulgation du Système de Base ,qui comprend les deux réformes précédentes .

Ces évènements représentent les trois volets d'une stratégie soigneusement mise au point . Cette dernière vise à moderniser le système gouvernemental du Royaume tout en respectant le cadre de l' Islam et les traditions du Royaume .

Le Conseil consultatif

Le Conseil consultatif (Majlis Al Shura) est formé d' un Président et de 60 membres , auxquels ont été ajoutés 30 nouveaux membres le 7 Juillet 1997 .

Le conseil dont le siège est à Riyad , peut le cas échéant se réunir ailleurs , si le Roi le souhaite . La session ordinaire se tient au moins une fois toutes les deux semaines .

La période d'exercice du Conseil consultatif est de quatre ans .

En pratique les membres du Conseil pourront proposer des lois et examiner la politique nationale et étrangère du Gouvernement . Toute action du Gouvernement critiqué par le Conseil devra être référée au Roi .Le Roi reste donc l'arbitre ultime des affaires de l'Etat .

La Législation de Base

La Législation de Base , qui comprend les dispositions relatives au Conseil Consultatif et au gouvernement régional, définit par écrit la structure essentielle et l'organisation du gouvernement . Elle constitue de fait , en même temps , une déclaration des droits du citoyen .

IV) LE SYSTEME JUDICIAIRE

**L' administration et la mise en application du système judiciaire d' Arabie Saoudite illustre l' importance des Uléma (les chefs religieux)
Le système judiciaire est organisé en trois catégories hiérarchiques :**

~~~~~Les tribunaux expéditifs .

~~~~~Les tribunaux de la Shariah .

~~~~~La Commission sur le contrôle judiciaire .

La première catégorie de tribunaux s' occupe des affaires civiles et criminelles les plus simples . Tous les autres procès sont jugés dans le cadre des tribunaux de la Shariah , Outre ses fonctions d' inspection et de surveillance des tribunaux , la commission est également chargée des révisions judiciaires .

### **Les écoles islamiques de pensée juridique**

**La loi islamique peut être interprétée en fonction de quatre écoles de pensée qui sous-tendent la structure juridique . Il s' agit de l' école Hanbalite , de l' école Chaféite , de l' école Hanafite et enfin , de l' école Malékite .**

**Avant l' unification du système juridique saoudien , les tribunaux , tout comme les juges avaient donc à leur disposition ces quatre écoles de pensée juridique sur lesquelles ils pouvaient baser leurs conclusions .**

**Les tribunaux et le système judiciaire du Royaume d' Arabie Saoudite s' appuient désormais pour leurs jugements et décisions , sur l' enseignement du Saint Coran et de la Sunna ( pratique / mode de vie ) du Prophète . Ils se font conseiller par les écoles ci - dessus sans être limités spécifiquement à l' opinion de l' une ou l' autre**

### **Les autres organismes judiciaires**

**Les développements qu' apporte le XXème siècle se sont accompagnés d' une très forte augmentation de l' activité procédurière et le Royaume a du se doter d' organes judiciaires subsidiaires lui permettant de faire face à cette évolution .**

**En conséquence , divers organismes judiciaires ont été créés , dont les plus importants sont les suivants :**

~~~~~Les Services du Contentieux .

~~~~~Le Comité chargé des affaires de faux .

~~~~~La Commission chargée des affaires de corruption .

~~~~~La Commission chargée de la mise en accusation .

~~~~~La Commission chargée du règlement des différends commerciaux .

~~~~~La Commission suprême pour les conflits du travail

~~~~~Les Conseils de discipline pour les fonctionnaires .

V) LA SECURITE

De la fondation du Royaume d' Arabie Saoudite à nos jours , la sécurité a toujours été considérée comme l' un des aspects les plus importants de la vie et l'une de ses bases essentielles . Les dirigeants Saoudiens ont constamment prêté une attention particulière à la sécurité nationale . En effet , ils sont profondément conscients et convaincus que ni la vie , ni les progrès , ni les réalisations ne sont possibles quand la sécurité est absente .

Il faut signaler que la charia islamique est appliquée dans le Royaume .Elle est associée à une foi profonde ,en la loi divine .Tous les citoyens du royaume sont musulmans . La charia islamique appelle à l' unité de la société . Elle préserve son entité et lui fournit les moyens susceptibles d'instaurer la sécurité. Elle est également un moyen de traiter toutes les formes de criminalité , et cela afin de protéger la société de ces fléaux et dangers .

La charia islamique appelle au respect des valeurs , à la bonne conduite fondée sur une relation forte entre l' homme et Dieu et s'adresse à la conscience des hommes . La période de l'histoire qui a précédée la fondation du Royaume ,était une époque de craintes et de massacres entre tribus pour la moindre raison .Lorsque le Roi Abdelaziz a unifié le pays sous la bannière de l' Islam ,la sécurité et la paix ont alors régné . Quiconque compare le passé de peurs et de craintes au présent prospère et sûr comprend la nécessité de sauvegarder cet important acquis .

Le ministère de l'intérieur annonce de temps à autre l' application des sanctions prévues par la Charia contre certains crimes , telles l'exécution par balle ou par décapitation pour les meurtres prémédités , l' atteinte à la sécurité par la force et la violence , pour terrorisme ou pour le trafic de stupéfiants .

Dans l' Islam , les peines ont pour but de protéger les cinq nécessités de l'homme , qui sont son âme ,sa raison , sa religion ,,ses biens et son honneur .Toute atteinte est sanctionnée selon ce qui est prévu dans la Charia . L' Islam prévoit que quiconque tue une personne est considéré comme ayant tué la société .La peine de mort requise est équitable .Elle console les proches de la victime .C'est encore un moyen utile de protéger les hommes .Il est étonnant de voire certains compatir avec le criminel qui a ôté la vie de sa victime sans pitié ni compassion .

Nul n' ignore les ravages causés par les stupéfiants sur les esprits et sur la santé de même que les dégâts sociaux et économique qui ils provoquent .C' est pourquoi de nombreux pays ont décidé d' appliquer la peine capitale aux trafiquants de drogue . La Charia Islamique a également décidé de couper la main du voleur afin de protéger les biens . Avant des arriver là , une chance lui est donnée de se corriger . Une peine lui est infligée en tant que mise en garde contre un acte qui prive les hommes de leurs biens et de droits . En cas de récidive , sa main est alors sectionnée pour l' empêcher de voler .

Les sanctions prévues par l'islam sont des législations divines , inspirées par le créateur afin que les hommes vivent en toute quiétude et sécurité .

L'application du système pénal islamique dans le Royaume a prouvé son efficacité dans la lutte contre la criminalité en réduisant celle-ci à son plus bas niveau .

La démocratie

L'un des principes de la démocratie est le droit des peuples à l'autodétermination et au mode de vie . Chaque pays se gouverne à sa façon particulière et selon une méthode spécifique .La plus ancienne définition de la démocratie (gouvernement du peuple ,par le peuple et pour le peuple) .Il est donc nécessaire de connaître la communauté saoudienne et ses caractéristiques afin de pouvoir définir le type de gouvernement le plus adéquat .

La communauté est régie par de vieilles traditions fondées sur des principes moraux puisés dans la religion musulmane qui appelle au respect de la morale , dans les valeurs arabes profondément ancrées et fondées sur la sincérité , l'honneur le courage l'aide du prochain , le respect des droits d'autrui , le secours et l'assistance aux nécessiteux . Il est important de savoir que le pouvoir par l'islam découle de Dieu le gouvernement ne fait qu'appliquer les préceptes de Dieu et applique Sa Charia . Dans le royaume on applique le système de la Choura pour la bonne marche des affaires du pays .

La Choura signifie la concertation entre les personnes compétentes pour parvenir à la décision idéale dans l'intérêt de la nation et dans le cadre de Charia Islamique . Depuis la fondation du Royaume , le Roi Abdelaziz a adopté le concept de la Choura . Il a formé le premier Conseil de la Choura en 1926 , six ans avant l'annonce de

l'unification du Royaume . Conformément aux méthodes suivies par ses prédécesseurs et pour s'adapter aux développements du Royaume .

Le Royaume est célèbre pour sa politique de la porte ouverte . les citoyens peuvent rencontrer le Roi ,le Prince Héritier et les hauts responsables du gouvernement afin de leur présenter leurs doléances et leurs revendications .

Ce système purement démocratique est une vieille tradition suivie par les responsables depuis de longues années dans le Royaume .

Les droits de l'homme

La religion musulmane a conféré à l'homme des droits naturels qui n'ont leur pareil dans aucune législation .

La spécificité des Droits de l'Homme en Islam est qu'ils sont considérés comme une responsabilité assumée par l'individu et la société dans un climat de coopération et de solidarité .

Le ministère des affaires Etrangères est chargé d'expliquer la position du Royaume en faisant ressortir la précision , la supériorité et la globalité des Droits de l'Homme en Islam .

Parmi ces caractéristiques , on cite

- La dignité de l'homme et son honneur tel que mentionnés dans le Saint Coran .

- L'éducation obligatoire pour tous .

- L'organisation et la définition des Droits de l'Homme dans leurs aspects culturels ,économiques et sociaux par des législations divines qui ont précédé toutes celles que l'homme a atteint à travers les siècles .

- Tout ce qui a attiré aux Droits de l'Homme en Islam est nécessairement appliqué dans le Royaume depuis sa fondation .

Les droits de l'homme en Islam sont fondés sur les principes de la dignité de l'homme ,de son droit à la liberté , à l'éducation , aux gains et à la vie libre et digne à l'ombre de la législation divine qui est juste et équitable .

VI) LE PETROLE

Au Moyen Orient et dans le monde , l'histoire du pétrole remonte à plusieurs siècles , au cours desquels les écoulements de pétrole et de goudron ont été mis à profit . Une mission d'experts Allemands s'est rendu en Iraq en 1288 H (1871) et a constaté la présence de vastes étendues de pétrole . En 1324-1325 H (1907) , une autre mission a déclaré que l'Iraq était un véritable lac de pétrole . En Iran ,du pétrole a été découvert en grande quantité en 1325 - 26 H (1908) . Le plus important gisement Iraquien a été découvert à Kirkuk en 1345 -46 H (1927) . Et fut mis en exploitation commerciale . Le pétrole s'écoula vers l'étranger en 1934 et en 1932 , on en découvrait à Bahrine .

En 1923 , le Néo-Zélandais , le major Holmes , représentant la coopérative britannique (Eastern and Général) , avait obtenu du Roi Abdelaziz la première concession pétrolière en Arabie Saoudite dans le région d' Hassa (la province Orientale) . La concession qui avait été ouverte au prix exceptionnel de 2000 livres sterling par ans , à payer en or après deux ans , ils ont cessé de remplir leur part du contrat .En 1928 , après trois ans , le Roi résilia la concession .

En 1930 , le Roi Abdelaziz invita un homme d'affaire américain , Charles R. Crane , à se rendre en Arabie Saoudite . Lors de son séjour il fut convenu qu'il enverrait un ingénieur des mines faire des recherches en Arabie Saoudite pour évaluer les ressources du Royaume en eau , en minéraux et en pétrole . En 1349 -50 H (1931) , l'ingénieur Karl Twitchell arriva à Djedda . Twitchell a présenté son rapport au Roi après avoir effectué des études de plusieurs mois .

Les formations géologiques dans la province Orientale aux , environs , de Dhahran , ont été une découverte importante et ont indiqué , sans le moindre doute , la présence de pétrole .

Tandis que Twitchell effectuait ses recherches , la SOCAL (Standard Oil Company of California) qui avait envoyé deux géologues à Bahrain , et faisaient preuve d'un intérêt croissant pour les ressources potentielle en pétrole qui gisaient en l'Arabie Saoudite .

En 1351- 52 H (1933) Twitchell arriva à Djedda avec un représentant de la SOCAL , Lloyd Hamilton , qui malgré la forte concurrence que représentait la société Iraq Petroleum Company , réussit à négocier une concession lui accordant les droits exclusifs sur le pétrole qui se trouvait dans la province Orientale . L'accord d'une durée 60 ans , reçut l'assentiment royal en juillet 1352 H(1933) . Ainsi , le Royaume brisa ce qui , jusqu'à cette date , avait pratiquement été un monopole britannique , sur les concessions pétrolières de cette partie du monde .

La première prospection donna des résultats décevants mais en 1353 -54 H (1935) , après avoir foré un puit à Dhrahan ,du pétrole fut découvert en quantités suffisantes pour un usage commercial . L'année suivante , la SOCAL , qui opérait désormais par l'intermédiaire de sa filiale , la société Californian Arabian Standard Oil Company (CASOC) , mit en application la clause 32 de l'accord de 1351- 52 H (1935) et vendit la moitié de ses parts dans la concession à la Texas Oil Company . La production du

pétrole a commencé en 1356 –1357 H (1938) et il n' y avait plus aucun doute sur l' existence de vastes réserves de pétrole .

En 1357 H (1938) un accord complémentaire a été signé, prorogeant de six ans l'accord original de 60 ans. Le second document intitulé (Supplemental Agreement) , agrandi la zone comprise dans la concession de la SOCAL de près de 207200 km² . Il renfermait également certains droits relatifs au demi intérêt que possédait le Gouvernement Saoudien dans les deux zones neutres partagées entre l' Iraq et le Koweït .

Il faut noter qu' en 1937 le Roi Abdelaziz avait reçu du Japon une proposition très avantageuse mais il l' avait refusé pensant qu' elle était motivée par des visées politiques . L' Allemagne avait également des intentions sur le pétrole Saoudien ,et la même année , le Dr Fritz Grobba , ministre allemand auprès de l'Iraq , et de l' Arabie Saoudite , initialement établi à Bagdad , se rendit à Djedda . Le Roi préféra rester en association avec les Américains , ceci avait l' avantage d' assurer le développement économique du pays , tout en supprimant toute responsabilité politique .

En 1363- 64 H (1944) , La Californian Arabian Standard Oil Company a été renommé Arabian American Oil Company (Aramco)

L' année 1372- 73 H (1953) vit la signature de l' accord entre l'Arabie Saoudite et l' Iraq qui permettait l' échange de données sur le pétrole et d' organiser une politique pétrolière commune . Cet accord a joué un rôle catalyseur dans la création ultérieur de l' OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) , qui serait fondée en 1379 -1380 H (1960) .

En 1381- 1382 H (1962) , l' Arabie Saoudite créa la General Petroleum and Mineral (Petromin) , la première compagnie pétrolière nationale du Royaume , cette compagnie a pour rôle de formuler et d' exécuter des projets concernant l'expansion pétrolière , pétrochimique et minière du pays et de constituer l' organisation par laquelle le Royaume pourrait progressivement prendre le contrôle , dans tous les sens de ce terme , de ses ressources pétrolières .

Le pétrole constituait le plus gros des revenus nationaux du Royaume , et demeurait sous le contrôle d' entreprises étrangères . En 1392 -93 H (1973) le Gouvernement Saoudien a acquis 25 % des parts d' Aramco .

En 1393 -1994 H (1974) cette participation est passée à 60 % et en 1400 -1401 H (1980) , l' Aramco appartenait totalement à l' Arabie Saoudite .

L' Arabie Saoudite a adopté une politique cohérente de reconversion qui consistait à remplacer les experts et travailleurs étrangers par des Saoudiens . Le pétrole Saoudien est finalement devenu une ressource nationale contrôlée et gérée par les Saoudiens .

VII) LA POLITIQUE INTERIEURE

L'attachement à la foi Islamique est la base principale sur laquelle la politique intérieure du Royaume prend appui .

L'Arabie saoudite prend le Saint Coran et la Sunna (tradition) comme constitution et comme ligne de conduite dans la vie politique (intérieure et extérieure) , ainsi que dans les relations internationales .

Parmi les principes de l' Islam , l' existence de relations étroites entre les gouvernants et les gouvernés est souligné . Ces relations sont caractérisées par l' obéissance aux autorités aussi bien dans ce qui est reconfortants que dans ce qui est contraignant . Les autorités , de leur côté , doivent appliquer les principes de la Charia Islamique , travailler à la réalisation de l' intérêt général pour l' Islam et les musulmans faire en sorte que le principe de consultation soit mis en pratique , établir la justice et l' égalité, procurer à ceux que le Dieu a mis sous leurs ordres les moyens de préserver leur honneur et de vivre dignement, maintenir leurs portes ouvertes aux citoyens veiller à leur sécurité , et à leur tranquillité .

D' un autre côté la politique intérieure laisse transparaître plusieurs choses dont :

- la politique des portes ouvertes
- L' absence d' impôts .
- Les assurances sociales .
- Le Conseil Consultatif .
- L' indépendance de la justice .
- Le développement du pays et la promotion du citoyen .
- Les statuts des régions , qui visent à faciliter les affaires des citoyens , à satisfaire leurs besoins de manière plus aisée et plus souple , à leur donner le droit d' être représentés et à participer à l' honneur de servir leur religion et leur patrie .

VIII) LES RELATIONS INTERNATIONALES :

LA POLITIQUE EXTERIEURE

Le Royaume de l'Arabie Saoudite s'est distingué comme un Etat possédant une politique étrangère stable qui évolue dans un cadre défini . Cette politique étrangère , tire son inspiration des enseignements orthodoxes de l'Islam . Elle s'appuie sur la sagesse , la prudence , la sérénité et la pondération .

Compte tenu de sa position géographique particulière , de son poids religieux , de sa force économique et de la sagesse de sa politique , le Royaume occupe désormais une place internationale éminente , qui en a fait un centre de polarisation régionale important . Il jouit , en outre , de beaucoup de respect et d'une bonne réputation sur le plan international.

Le royaume a une position géographique et stratégique , Il est situé entre trois continents : L'Asie, l'Europe et l'Afrique, entre le monde arabe et le monde islamique .

Cette position privilégiée confère au Royaume une valeur stratégique particulière , notamment dans les domaines des communications et des relations entre les Etats et les peuples du monde .

En outre , il est entouré par 3 passages maritimes internationaux parmi les plus importants : le détroit de Bab Al Mandab , le canal de Suez ,du côté de la Mer Rouge , et le détroit d'Ormuz à l'entrée du Golf .

Le Royaume se distingue par son poids religieux , car il porte sur son sol les Saints de l'Islam . Il est la direction de prière pour plus d'un milliard de Musulmans . Tous ces facteurs réunis en ont fait un guide pour le monde Arabe et le monde Musulman .

Sur le plan économique , le Royaume est l'Etat le plus riche du Moyen-Orient .Il est le premier producteur et premier exportateur de pétrole , ce nerf moteur de l'énergie et de l'industrie mondiale . Le Royaume suit une politique sage . c'est un Etat pacifique , qui ne s'immisce jamais dans les affaires des autres , et qui n'accepte la tutelle de personne .

La politique saoudienne est , une politique possédant une nature particulière . Elle repose sur des bases stables . Elle a ses voies et son propre style .

LA POLITIQUE SAOUDIENNE ETRANGERE SE CARACTERISE PAR :

- L' AUTONOMIE

La politique étrangère du pays se caractérise par l'indépendance , le Royaume refuse de se soumettre à des pressions quelconques . Il est toujours capable de mener son action politique , économique , ou l'information étrangère avec beaucoup de liberté sans accepter de se laisser dominer par les facteurs ou les influences nées des antagonisme ou des rivalités .

Donc l'Arabie Saoudite agit conformément à ses intérêts nationaux .

- LA SERENITE

Le Royaume adopte la sérénité dans sa politique étrangère et dans ses relations internationales .

LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE EXTERIEURE :

Le Royaume , dans sa politique étrangère et dans ses relations avec les autres Etats , vise un certain nombre d' objectifs . Parmi lesquels on cite:

1- La sécurité nationale extérieure

Le royaume est attaché à la conservation de ses bonnes relations avec les Etats frères voisins . Il est également attaché au maintien des bonnes relations fondées sur la coopération réciproque , qu ' il entretient avec les autres Etats . Voilà pourquoi sa stratégie et ses objectifs reposent sur la défense de ses frontières , de sa sécurité intérieure , de ses institutions et de ses citoyens , ainsi que sur la défense de ses intérêts domestiques et extérieurs .

Pour ça , le Royaume place sa sécurité extérieure en tête des priorités stratégiques , lorsqu' il arrête et exécute sa politique intérieure et étrangère . Il a travaillé à diversifier les sources de son armement , à rester constamment au courant de l' évolution technologique dans le monde des armes ainsi que sur la manière d' utiliser ces dernières .

Une des caractéristique du Royaume est sa liberté de choisir les armes nécessaires , compte tenu de ses besoins et de ses exigences militaires . Le Royaume de l' Arabie Saoudite n'admet pas l' usage de la force comme moyen d' exécution de la politique étrangère , mais il demeure attaché au droit légitime de se défendre contre toute agression .

2 – La solidarité arabe et islamique

Le Royaume d' Arabie Saoudite est un Etat musulman . Il a toujours soutenu matériellement et politiquement les Etats arabes et musulmans . Il est très attaché à contenir et à faire disparaître les différends entre les Etats arabes et musulmans en vue de réaliser la solidarité souhaitée . Le rôle efficace que joue le Royaume dans ce domaine apparaît lorsqu' on se rappelle qu' il est membre fondateur de la ligue des Etats Arabes et de l' Organisation de la Conférence Islamique .

3 – L' appel à la paix internationale

Le Royaume est profondément attaché à l' Islam , qui est la religion de l'affection et de la paix . Il a ainsi proposé une initiative de paix pour résoudre le conflit du Moyen Orient . Cette célèbre initiative de paix est connue sous le nom de Projet Fahd pour la paix . Elle s' est transformée en résolution lors du XIIème sommet arabe de Fès (Maroc) en 1982 sous l' appellation de Projet arabe pour la paix .

Quant aux efforts du Serviteur des deux Saintes Mosquées , le Roi Fahd , pour résoudre le conflit libanais qui ne cessait de s' aggraver depuis 1975 , ils ont abouti , suite à la conférence de réconciliation organisée par le Royaume à Taïf en 1989 , à un accord ramenant la paix au Liban et aux Libanais .

L' Arabie Saoudite est convaincue de l' importance de la paix internationale et invite constamment à en respecter les principes qui prennent appui sur le droit et la justice .

4- La fourniture des aides économiques

Le Royaume fournit des aides économiques en application de la Charia' islamique , qui exhorte à la solidarité et à la coopération humaines ; en apportant son aide aux Etats arabes et musulmans .

Les aides qu' il offre atteignent en effet , 10% de son revenu national . Il occupe le second rang , après les Etats Unis d' Amérique , pour l' aide aux pays en voie de développement . Sa politique propre lui a valu la confiance et le respect de la part des Etats bénéficiaires de ces aides .

5- Le respect des traités , des chartes et des conventions

Le Royaume se conforme toujours au principe de la légitimité dans ses relations internationales . Ainsi , il respecte les traités , les chartes et les conventions qu'il signe ou conclut avec les autres Etats . En outre , il soutient les Etats qui défendent leurs droits légitimes .

LES RELATIONS INTERNATIONALES :

Le Royaume de l' Arabie Saoudite s' est attaché , à l' amitié du monde , à cultiver des relations correctes d' égalité avec tous les Etats qui souhaitent avoir avec lui des rapports particuliers de coopération .

Les relations internationales saoudiennes :

1) Les relations du Royaume avec Les Etats arabes

Les relations de l' Arabie Saoudite avec les Etats arabes s' appuient sur les solides bases de la coopération et de la solidarité à cause des liens de langue , de sang , d' histoire , et de destin communs . Ses positions sont illustrées par le soutien matériel apporté aux Etats arabes pour les aider à bâtir et à développer leurs économies . Le Royaume ouvre ses portes à un très grand nombre de ressortissants arabes , leur permettant de travailler dans les secteurs public et privé .

En cas de désaccord le Royaume joue un rôle déterminant et primordial dans le cadre de la conciliation et du rapprochement des points de vue entre les Etats arabes . Le Royaume a réussi de déployer des efforts considérables pour la réconciliation entre les Libanais à la conférence de Taïf en 1989 . Il n' a épargné aucun effort pour faire disparaître les tensions et l' incompréhension entre les Etats arabes , comme c' était le cas était entre l' Irak et le Koweït avant que le régime irakien n' envahît le Koweït en 1990 .

De même , la position du Royaume vis -à- vis de la cause palestinienne , n' a jamais varié depuis l' époque du Roi Abdelaziz jusqu' à celle du Serviteur des Deux Saintes Mosquées le Roi Fahd .

Il a constamment œuvré pour garantir les droits du peuple palestinien , par des initiatives de paix , dont la plus efficace fut le « Projet du Roi Fahd pour la Paix » , qui fut proposé à la 12^{ème} Conférence au Sommet arabe tenue à Fez (Royaume du Maroc) en 1982 . Ce projet fut adopté par les souverains et les autres Chefs d' Etats arabes , qui le baptisèrent (Projet arabe de Paix) pour l' instauration de la Paix au Moyen - Orient .

Le Royaume a une politique modérée et rationnelle sur le plan arabe - comme sur le plan international. Le rôle que joue le Royaume sur les plans politique et diplomatique , dans une région connue par son agitation et ses conflits , ne peut échapper aux esprits objectifs , ni être amoindri par la négation des personnes peu crédibles

- La Ligue Arabe

La ligue Arabe (nom officiel : la ligue des Etats Arabes) a été créée en 1945 . Les Etats fondateurs étaient : le Royaume d' Arabie Saoudite , l' Egypte , la Jordanie , le

Liban , l' Iraq , la Syrie et le Yémen . L' objectif de la ligue est d'encourager la coopération et l' unité entre les Arabes .

Depuis sa création , 14 autres pays arabes ont adhéré . L' Organisation de Libération de la Palestine , est également membre à part entière .

- Le conseil de Coopération du Golfe (CCG)

Le conseil de Coopération pour les Etats arabes du Golfe est fondé le 25 mai 1981 .

Les membres de ce Conseil sont : Le Royaume d' Arabie Saoudite , le Koweït Bahrayn , Qatar , les Emirats Arabes Unis et le Sultanat d' Oman .

Il ne fait pas de doute que le Conseil de Coopération du Golfe représente un pas courageux en direction de la complémentarité régionale . Il a réussi dans ses travaux d' une manière très remarquable , grâce au fait que les membres se conforment aux principes de l' Islam de la même manière , grâce aussi à leurs intérêts économiques , sociaux et culturels communs . Grâce au (C.C.G) les relations du Royaume avec les Etats membres sont encore plus solides et plus privilégiées .

2) Les relations du Royaume avec les Etats musulmans

Le Royaume d' Arabie Saoudite occupe une place fort remarquable parmi les Etats du monde musulman et du monde arabe . Il est le serviteur fidèle des lieux Saints de l'

Islam , dont il prend le plus grand soin , qu' il restaure , agrandit et développe sans demander la moindre contribution aux Etats musulmans .

La politique du Royaume est de participer au développement économique et social des pays arabes et musulmans moins prospères , et utiliser chaque fois que cela est possible , son influence diplomatique pour résoudre les différends .

3) Les relations Saoudiennes avec les Etats – Unis d' Amérique

Les relations entre les deux pays ont commencé en 1932 , lorsque le Roi Abdelaziz avait accordé une concession pétrolière sur une vaste superficie de la région orientale du Royaume à la société américaine Standard Oil of California .

En 1945 , le Roi Abdelaziz rencontra le Président américain Roosevelt . Une des conséquences de cette rencontre fut l' instauration de relations entre le Royaume d' Arabie Saoudite et les Etats – Unis d' Amérique avec la création d' ambassades .

Il est certain que de nombreux domaines d' accord existent entre les deux pays notamment sur le plan politique .Le Royaume a un objectif politique primordial, c' est la réalisation de la stabilité au Moyen Orient . On sait que la région du Moyen – Orient a subi des désastres à cause de la grande instabilité . Les Etats – Unis et le Royaume d' Arabie Saoudite s' opposent aux forces qui se sont liguées pour déstabiliser le Moyen – Orient en se dissimulant derrière des slogans politiques , religieux ou idéologiques .

Le Royaume du point vue américain constitue la pierre angulaire de la politique américaine au Moyen – Orient , et la base principale pour la stabilité dans la région , au cours de l' envahissement par l' Irak de l' Etat du koweït et sa libération par la suite , il y a le fait que la coopération économique et militaire entre les deux pays sont des importances majeures .

Mais les relations entre les deux pays se sont tendues dès le lendemain des attentats du 11 septembre , en dépit de la condamnation officielle par l'état saoudien des actes de terrorisme .

Dans les faits ,les médias américains ont exercé une forte pression sur l' ARABIE SAOUDITE pour affaiblir son rôle dans région ,notamment sur le dossier palestinien .

L' opinion américaine ne fait pas clairement la différence entre l'état et le comportement de certains citoyens . Il y a un amalgame qui n' est pas favorable à l'ARABIE SAOUDITE ;

Il n' en demeure pas moins que chaque pays a besoin de l'autre et que les intérêts communs doivent permettre de surmonter les difficultés .

4) Les relations avec les pays d' Europe Occidentale :

4 - 1) Les relations Franco – Saoudienne

L' Arabie Saoudite s' est ouverte à l' Occident sur la base d' une coopération multiforme menée dans un esprit d' indépendance absolue . Déjà ancien , les rapports entre Paris et Riyad sont excellents termes . Cette entente se traduit notamment par une convergence de vue sur les solutions de paix au Moyen Orient . Le nombre important des visites officielles entre les deux pays témoigne de ces bonnes relations . Ainsi , la récente visite en Arabie Saoudite du ministre français de la CC AL-QASIM 40

Défense , Alain Richard , avait donné une nouvelle dimension à la coopération militaire entre les deux pays .

L' Arabie Saoudite entretient une coopération étroite avec l' Occident et plus particulièrement avec la France , dès l' année 70 , la coopération militaire est effective entre la France et l' Arabie Saoudite , Cette action a notamment permis la création de deux brigades blindées équipées d' AMX 30 et d' AMX 10 . La France ne fournit pas seulement le matériel , elle apporte à l' armée saoudienne une aide à la formation de son personnel .

Au début des années 80 , la marine saoudienne profite de la coopération avec la France dans la cadre du contrat (Sawari) , la marine saoudienne possède déjà des frégates Madina (2000 t) . En 1984 , c' est la force anti-aérienne saoudienne qui est équipée de matériel français grâce au contrat (Al Thakeb) . Plusieurs autres contrats se sont succédés depuis .

Ainsi , la marine va posséder des frégates de défense aérienne dans la cadre du deuxième contrat (Sawari II) .

De plus des centres d' enseignement du français ont été ouverts à Riyad , à Djeddah et à Dammam . Le personnel de la police , du Ministère des affaires étrangères et de la banque islamique y sont initiés à la langue française .

Paris forme également des hauts fonctionnaires de l' administration publique saoudienne .

Enfin les relations entre les deux pays existent dans d' autres domaines comme, les communications , les transports , les constructions des routes ,et le secteur bancaires .

4 – 2) Les relations Anglo – Saoudienne

Les relations entre la Grande – Bretagne et l' Arabie Saoudite eurent lieu en 1915. Cette année là , la Grande-Bretagne signa avec le Roi Abdel Aziz un traité dans lequel elle reconnaissait sa souveraineté sur le Najd et Al-Ahsa .

Depuis 1926 , le Royaume a les relations diplomatiques complètes avec la Grande Bretagne . Les relations entre les deux pays se ravivèrent au cours des dernières années . La Grande-Bretagne fut parmi les pays qui fournirent au Royaume un grand nombre de travailleurs pour l' aider dans l' exécution de ses plans de développement . Les contrats industriels et commerciaux se développent et dans le domaine militaire , la Grande-Bretagne vendit un certain nombre d' avions de combats de type tomado pour satisfaire les besoins de l' Arabie Saoudite en matière de défense ce contrat a pris le nom (le marché du siècle) dans les journaux britanniques .

4- 3) Les relations Saoudienne avec la Communauté Européenne

Les relations économiques sont d'un grand avantage mutuel , de même que l' Arabie Saoudite fournit à la Communauté Européenne un pétrole dont elle a bien besoin . Le Royaume fait appel à l' expertise et à la technologie de pointe de l' Europe pour l' aider à atteindre ses objectifs de développement .Ce programme saoudien de diversification se poursuit , et les bases de son agriculture et de son industrie s' élargissent , de même ,les relations économiques évolueront .

IX) CONCLUSION

Depuis 1902 la position de l'Arabie Saoudite est renforcée grâce l'unification, depuis 1932, devient prééminente. Durant les décennies précédentes, le royaume de l'Arabie Saoudite fondé sur les structures de la Charia islamique persistantes, s'était surtout préoccupée de développer le pays dans tous les domaines et malgré les crises économiques le royaume continue les marches de développements.

Grâce à un accroissement de ses capacités, notamment aériennes, l'Arabie Saoudite demeure une puissance militaire forte.

La sécurité et la stabilité sont garanties grâce à la constitution de la Charia islamique.

Son aide très importante en volume, vise à assurer la stabilité des Etats Arabes et Musulmans, et à renforcer la place de l'islam.

L'Arabie Saoudite essaie de faire la stabilité du marché économique mondial, d'ou son rôle modérateur au sein de l'O P E P.

La situation d'après la guerre froide dans la région permet à l'Arabie Saoudite de passer à une attitude offensive en tant que chef de file des forces conservatrices au Moyen-Orient arabe.

L'intervention irakienne au Koweït (1990) a mis en lumière le rôle de l'Arabie Saoudite pour la libération du Koweït au cours de la crise du Golfe (1991).

Actuellement le royaume retient fortement l'attention et l'intérêt du monde, par le fait qu'il présente le point de convergence de tous les musulmans de la planète et qu'il détient plus que 27% des réserves mondiales de pétrole connues du monde.

Sa politique repose essentiellement sur : les relations de bon voisinage, la médiation et le règlement des différends entre les Etats- Arabes, le renforcement du processus de paix au moyen- Orient et enfin l'orientation vers un rapprochement avec l'Iran. Tout en ayant une perception spécifique de sa sécurité dans une région à turbulences.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Modernité et Tradition l'équation Saoudienne (Fouad Al - Farsy) .**

- 2- Arabie Saoudite découverte d'un Royaume
Dr Nasser Ibrahim Rashid
Dr Esber Ibrahim Shaheen .**

- 3- Géopolitique de l'Arabie Saoudite (Olivier Da Lage) .**

- 4- Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde Arabe
(Philippe Lemarchand) .**

- 5- L'Atlas 2000 DES CONFLITS (Le MONDE diplomatique) .**

- 6- Abrégé géopolitique du Golfe (François THUAL) .**

- 7- Sites Internet .**